



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Au Conseil intercommunal
de l'Association de communes
Police Région Morges

DATE : Morges, le 11 août 2017/ppz

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en séance du Conseil intercommunal le

**mardi 26 septembre 2017, à 20h00,
à la Salle du Conseil communal Aula,
rue des Voiles du Léman 4, 1028 Préverenges.**

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mai 2017.
4. Préavis du Comité de direction
 - N° 05/09.2017 - Budget de l'exercice 2018
5. Rapport de commission
 - N° 05/09.2017 - Budget de l'exercice 2018 (les documents suivront par courrier séparé)
6. Communications du Bureau.
7. Communications du Comité de direction
 - Communication N° 01/09.2017 – Séances du Conseil intercommunal 2018.
8. Réponses du Comité de direction aux questions en suspens.
9. Questions, vœux et divers.
10. Présentation de l'Audit sur les Associations de communes – Cour des comptes –
M. Frédéric Grognuz





Pour information :

Le délégué suppléant, qui remplace un membre excusé, doit impérativement s'annoncer, avant début de la séance, auprès du Président ou de la secrétaire, et communiquer le nom du délégué remplacé.

le président

la secrétaire

Hervé Nusbaumer

Claude de Titta